



Probleme avec la douane britannique

Par **mimo78**, le **29/03/2013** à **01:31**

Bonjour,

Je souhaiterais recevoir des conseils au niveau de mes droits europeens surtout au niveau des frontieres europeenes.

Je m'explique:

En septembre dernier j'ai fais du covoiturage (j'etais le conducteur et proprietaire du vehicule), j'ai enmener 3 personnes 2 francaises et un (soit disant) slovaque.

Arriver a la frontiere a Calais, ont se fait bloquer par la douane britannique car le soit disant slovaque etait en fait un albannais et qui avait de faut papier.

Je comprends pourquoi il a ete arrete, en revanche puisque j etais le conducteur j'ai ete suspecter d'etre un complice qui essayait de faire passer des immigré en Angleterre.

J'ai donc ete arrete tout comme l'albannais, je suis rester 2 heures environ avec la douane anglaise (prise d'empreinte, photos...), j'ai ete remis a la police francaise.

Je suis rester 10 heures en garde a vue, premiere fois de ma vie (deposition, photos, empreintes), pour etre relacher faute de preuve...

Cet episode deja tres dur a supporter n'etait en fait que le debut des ennuis pour moi je suppose...

Dorenavant a chaque fois que je veux passer la frontiere britannique que ce soit quand j'y vais en bus ou en eurotunnel je me fais bloquer environ 30 min pour qu'ils verifient je ne sais

quoi...

Je suis traite comme si j'avais commis un crime ou que je suis un terroriste et ca me travaille psychologiquement...

Entre temps j'ai commencer a prendre l'eurostar a chaque fois que je rentre sur Paris et je n'ai pas eu de probleme les deux derniers voyages, mais il s'avere que il y a deux semaines je me suis fais encore mis sur le cote par les douanes britanniques... (15 min cette fois ci)

Ce qui est bizarre c'est que j'ai jamais de probleme avec la douane francaise, c'est vraiment avec les douanes britanniques que ca arrive et donc je souhaiterais savoir:

Si je les attaque en justice es ce que j'ai une chance de gagner?

Es ce que je dois contacter un avocat francais ou anglais?

Es ce que c'est pas mieux de deja leur envoyer un courrier recommande pour les prevenir que si je me fait encore mis sur le coter comme ca je les attaque, peut etre ca les fera reflechir.

Je sais que j'ai ete assez stupide de prendre un etranger comme ca mais ca aurait pu arriver a tout le monde ce que j'ai essayer dexpliquer a la personne des douannes britannique qui bien evidement n'a rien voulu savoir.

J'espere lire vos reponses tres prochainement.

Merci d'avance

Par **chaber**, le **29/03/2013** à **07:09**

bonjour

Habitant près de Calais et allant souvent en Ecosse, je peux vous certifier que des centaines de sans-papiers font tout pour se rendre de l'autre côté du Channel.

J'ai déjà été sollicité à plusieurs reprises, comme les chauffeurs routiers, pour les faire traverser.

[citation]Je comprends pourquoi il a ete arrete, en revanche puisque j etais le conducteur j'ai ete suspecter d'etre un complice qui essayait de faire passer des immigré en Angleterre.[/citation]

Je ne peux que comprendre la position de la douane anglaise, comme vous-même, que vous avez été suspecté de trafic de clandestins: d'où toutes les mesures vous concernant.

[citation]Dorenavant a chaque fois que je veux passer la frontiere britannique que ce soit quand j'y vais en bus ou en eurotunnel je me fais bloquer environ 30 min pour qu'ils verifient je ne sais quoi[/citation] malheureusement pour vous, vous êtes maintenant fiché par la douane anglaise.

[citation]Ce qui est bizarre c'est que j'ai jamais de probleme avec la douane francaise, c'est vraiment avec les douanes britanniques que ca arrive [/citation]normal, puisque le problème ne se pose pour la France à cette frontière

[citation]Si je les attaque en justice es ce que j'ai une chance de gagner? [/citation]Aucune, la loi anglaise est très stricte sur le sujet. Même une LR ne changerait rien

Désolé pour vous d'avoir été si négatif mais il fallait refuser le transport de cette personne

Par **mimo78**, le **29/03/2013 à 09:12**

Merci de cette réponse. ..

Cette personne ma contacter via covoiturage.fr et le rdv etait sur Paris puisque je demarrais de Paris.

Mon erreur a été de ne pas verifier les papiers des 3 personnes que j'enmenais, mais si je l'avais fait comment j'aurais su que sa carte d'identité slovaque et son permis étaient des faux je ne suis pas douanier ou policier...

C'est ca qui m'embete j'ai été stupide mais je vais pas me faire ridiculiser a chaque fois que je passe en douane anglaise, ca remonte a septembre dernieret cc'est du passé. ...

Par **amajuris**, le **29/03/2013 à 18:27**

bsr,

conclusion, pas de covoiturage avec des inconnus si vous avez une frontière a franchir.

cdt